

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA SIAGNE ET SES AFFLUENTS (SISA)

<input checked="" type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs	<input type="checkbox"/> Soutien PCS
<input type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études,	<input checked="" type="checkbox"/> Système d'alerte
<input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation	<input checked="" type="checkbox"/> Autre(s)
<input checked="" type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique	

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.siagne-avenir.com

Date de création : 1997

Nombre de communes : 14

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

Inondations

Dans l'histoire récente, c'est plus de 90 arrêtés de catastrophe naturelle inondation qui ont été pris sur cette vallée.

Compétence particulière liée à la problématique :

Le risque inondation a toujours été présent dans la vallée de la Siagne. Chaque crue majeure de la rivière ou de ses principaux affluents touche une population importante et cause de multiples dégâts humains et matériels, des morts ayant même été déplorés au cours des années 1940/1950.

En 1997, l'ensemble des communes riveraines du département des Alpes-Maritimes se regroupent au sein du Syndicat Intercommunal de la Siagne et de ses Affluents (SISA).

Un objectif : permettre une amélioration progressive des conditions de sécurité des personnes et des biens riverains de la Siagne et de ses affluents dans un contexte de développement durable.

Le SISA a pour objet la lutte contre les inondations sur le territoire des communes-membres. Pour mener à bien cette mission d'intérêt général, il développe des actions suivant quatre thématiques :

- Le programme d'aménagement du bassin versant de la Siagne, Frayère, Mourachonne, Grand Vallon et basse vallée de la Siagne
- Le plan d'alerte et de secours
- Le programme pluriannuel d'entretien de la végétation
- Les travaux d'urgence

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Le SISA forme une équipe composée de 8 personnes dont deux chargés de mission.

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

Néant

Information / sensibilisation / formation :

- Bulletin d'information (2 fois par an) édité en 5000 exemplaires et envoyés aux communes pour une diffusion dans les lieux publics
- Interventions dans le milieu scolaire
- Participation à des manifestations type colloque
- Sensibilisation des référents communaux au dispositif d'alerte

Alerte :

Depuis la fin 2006, le SISA met à la disposition de ses communes (Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Mouans Sartoux, Cannes et Mandelieu) un appareil capable d'appeler en masse les populations concernées par le risque inondation.

Ce service est piloté par les communes, avec le support technique du SISA et d'un opérateur spécialisé dans la gestion des risques et la protection des personnes. Le SISA supporte les frais d'investissement et de fonctionnement lié au système mais, en aucun cas, ne se substitue au pouvoir de police du maire qui seul peut informer et alerter ses administrés.

Le Syndicat dispose dans chaque commune de plusieurs interlocuteurs qui sont appelés **veilleurs communaux**. Ce sont des élus ou des administratifs (voire des fonctionnaires de police) qui sont chargés de la réception et du suivi de l'alerte sur le territoire communal. Ils sont en contact avec leur Maire qui est le Commandant des Opérations de Secours et qui lui seul prendra la décision d'une évacuation de la population en cas de crise grave.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Néant

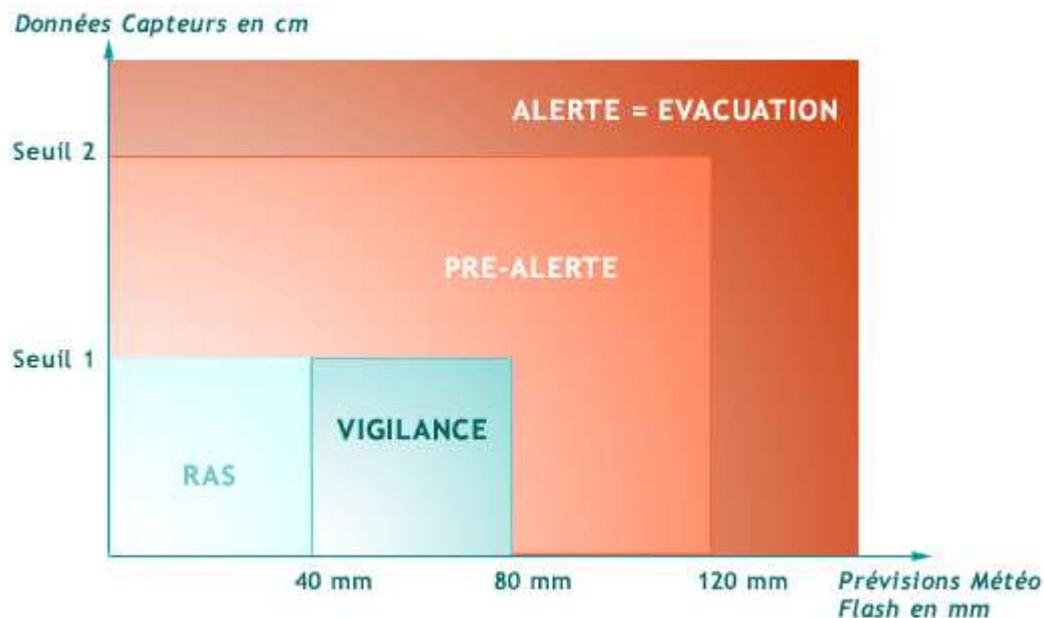
AUTRE(S) :

- Réalisation de travaux dans le cadre du PAPI
- Entretien de la végétation (éviter les embâcles) pour lutter contre les inondations

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

Dans le cadre de sa mission de prévision hydro-météorologique, le SISA analyse, évalue et alerte les communes et les services de secours de la situation en cours et de son évolution sur le bassin versant. Des échanges sont alors établis entre le SISA et tous les acteurs concernés, selon différents moyens et modes de communication.

Deux ingénieurs chargés de mission rivière (à temps plein) et un ingénieur du Centre Technique Municipal de Mandelieu sont les veilleurs d'astreintes attirés du SISA. Ils sont chargés d'assurer chaque semaine et à tour de rôle la veille hydrométéorologique (24h/24). En cas de réception d'un météo Flash, le veilleur du SISA procède immédiatement à un croisement des données de terrain (capteurs) avec les données prévues par Météo France



Le rôle du SISA pendant la crise est de tenir informé les veilleurs de la situation météorologique et hydrologique instantanée et à venir.

Quant à eux, les veilleurs gèrent la remontée de l'information auprès des différents acteurs concernés par le Plan Communal de Sauvegarde (maire, pompiers...). En fonction du niveau d'alerte estimé (veille, vigilance, pré-alerte, alerte) une procédure de secours adaptée est mise en œuvre par la Mairie, si l'inondation est localisée sur une commune ou par le Préfet, si l'inondation concerne plusieurs communes (Plan OR-SEC par exemple).

A savoir :

Le Syndicat gère un réseau de stations composé de 8 capteurs qui mesurent le niveau de la rivière (en cm), et 4 autres qui évaluent la quantité d'eau de pluie (en mm). Ils sont répartis sur l'ensemble du bassin versant de la Siagne.

A savoir :

Depuis 2006, le SISA apporte également son diagnostic hydrométéo au Centre de Traitement des alertes du SDIS, permettant ainsi au secours de se déployer plus efficacement.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

Le SISA et le SIIVU (Syndicat Intercommunal Interdépartemental à Vocation Unique de la Haute Siagne) ont souhaité fédérer leur savoir-faire pour répondre aux attentes de la population.

Ainsi, depuis mars 2007, une convention a été signée entre le SISA et le SIIVU afin de coordonner leurs actions sur l'ensemble du bassin versant de la Siagne et s'engager vers un contrat rivière.

Cette démarche devrait aboutir à la constitution d'un Comité de Rivière, puis à la programmation d'actions à mener, en partenariat avec d'autres structures, dans différents domaines (qualité de l'eau, qualité du milieu, gestion de la ressource, problématique inondation...) et ce sur l'ensemble du bassin versant.

CONTACT

NOM et prénom : BENCIVENGA Luck

Service/Direction de rattachement : SISA

Fonction : Chargé de mission

Coordonnées mail : info@siagne-avenir.com

Coordonnées téléphoniques : 04 92 60 99 67

Date de recueil des informations : 02 2009